



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
24 novembre 2021**

**Une nouvelle dynamique pour le numérique éducatif
en Île-de-France : les trois académies réunies
au salon Educatec-Educative**

Du 24 au 26 novembre, les académies franciliennes seront réunies autour du numérique éducatif à l'occasion du salon Educatec-Educative. Alors qu'une délégation régionale académique sera créée au 1^{er} janvier 2022, les trois académies présenteront les acquis et les grands enjeux pédagogiques autour du numérique éducatif.

À l'occasion du salon Educatec-Educative, les académies de Créteil, Paris et Versailles tiendront un stand commun de 100 m² avec plus de 60 animations en continu, afin de mettre en avant la nouvelle dynamique régionale de transformation du numérique éducatif.

Six grandes thématiques seront abordées :

- **Le numérique au service de la continuité pédagogique**

Face à une situation inédite, les académies et les collectivités territoriales ont su s'adapter afin de renforcer leurs infrastructures numériques, d'assurer une mise à disposition rapide d'équipements pour les familles et de services pour les personnels. 21 robots Ted I sont déjà déployés dans l'académie de Créteil pour assurer la continuité pédagogique des enfants hospitalisés ou en convalescence. En traversant cette période, le numérique éducatif a connu une transformation quantitative et qualitative créant de nouvelles synergies entre académies et collectivités.

- **La E-éducation**

La E-éducation se définit comme l'association de séances en présentiel et d'activités à distance pour combiner le meilleur de l'enseignement en classe avec le meilleur de l'apprentissage en autonomie. Créée au sein de l'académie de Versailles, la plateforme Éléa va être généralisée à l'ensemble du territoire national.

- **La formation massive des personnels**

La stratégie de conduite du changement que le numérique nous impose est fondée sur le triptyque « inspirer, former, accompagner ». Les académies franciliennes ont engagé, depuis deux ans, des moyens importants pour déployer une formation massive des personnels au numérique. L'expérimentation des Territoires numériques éducatifs, notamment dans le Val-d'Oise permet également une extension de la formation à d'autres départements.

Une réflexion autour d'une GRH du numérique doit être portée afin d'accompagner des profils engagés et de permettre des parcours de carrière spécifiques, et ainsi de constituer un premier niveau d'expertise et d'appui partout sur le territoire. Les objectifs ambitieux de certification PIX pour les enseignants s'inscrivent dans cette dynamique.

- Les ressources du numérique

De nombreuses ressources d'accompagnement ont été conçues par les académies franciliennes afin de permettre aux enseignants de se saisir du numérique éducatif au sein de la classe et de capitaliser sur les nouvelles pratiques engagées ces dernières années.

- Le numérique au service de la citoyenneté

Réseaux sociaux, *fake news*... Le numérique responsable doit permettre aux élèves comme aux enseignants de développer leur créativité et leur esprit critique, d'exercer leur citoyenneté, en toute liberté, toujours dans le respect de la loi, et dans un cadre de confiance qui les protège.

- L'apprentissage du codage

Programmation de robots, conception de jeux vidéo... Apprendre à coder permet aux élèves de comprendre comment est construit l'univers numérique dans lequel ils évoluent, et de développer une distance critique. Créée au sein de l'académie de Paris, la plateforme Capytale – service Web pour créer et partager des activités pédagogiques de codage – est en cours de généralisation sur l'ensemble du territoire national.

Ce stand commun aux trois académies s'inscrit dans le cadre de la création de la délégation régionale académique pour le numérique éducatif à partir du 1^{er} janvier 2022 (voir encadré ci-après).

Les missions de la future délégation régionale académique

À partir du 1^{er} janvier 2022, la délégation régionale académique aura en charge le numérique éducatif pour l'ensemble des élèves d'Île-de-France, soit près de 20 % des effectifs nationaux. Elle devra poursuivre et déployer une stratégie ambitieuse en fédérant les délégations académiques (DANE) existantes, afin de capitaliser sur l'expertise acquise et de mutualiser les stratégies. Le délégué régional sera le délégué pour le numérique de l'académie de Versailles. Elle travaillera en étroit partenariat avec les partenaires internes et externes de l'Éducation nationale : DSDEN, établissements, écoles, collectivités territoriales.

- Investir massivement dans la formation des enseignants :
 - Massification des formations à distance déjà bien engagée
 - Objectif ambitieux de certification PIX des enseignants

- Poursuivre le développement de services, outils et ressources en lien avec les collectivités et partenaires :
 - Favoriser l'intégration dans l'ENT de services numériques initiés par les académies, qu'ils touchent des champs d'enseignements nouveaux ou spécifiques (SNT, NSI), ou des modalités nouvelles (appui au travail sur l'oral, champ de la E-éducation) ;
 - Choix et appuis de partenaires proposés par la collectivité concernée, favorisant l'apprendre à apprendre, l'aide aux devoirs, l'accompagnement à distance ;
 - Favoriser la créativité et l'expérimentation de nouvelles modalités plus horizontales d'accompagnement des élèves (préparation aux examens).

- Travailler à la mise en place d'une gouvernance du numérique éducatif permettant le déploiement et l'utilisation ergonomique des ressources numériques.
 - Accompagner les convergences en matière de choix d'ENT par les collectivités territoriales ;
 - Mettre en cohérence, avec les collectivités territoriales concernées, l'assistance informatique aux EPLE dans le respect de la loi de 2013.